

d'observer l'ensemble des cinq défenses; je me bornerai à recevoir celle qui prescrit de ne pas tuer. »

Quand la vie de ce paysan eut prit fin, il alla naître dans la famille d'un roi; un jour la reine emmena cet enfant sur le bord de la rivière; elle se mit à chanter, à danser et à faire de la musique; comme elle s'était approchée de la rivière en tenant l'enfant dans ses bras, celui-ci lui échappa et tomba dans l'eau; il fut avalé par un poisson et resta pendant sept jours dans son ventre sans souffrir de la faim ni de la soif; il descendit le courant du fleuve avec le poisson et parcourut ainsi plus de mille *li*; quand il fut arrivé dans le royaume d'aval, des gens prirent le poisson et le mirent en vente sur la place du marché. En ce temps, le souverain du royaume d'aval envoya des gens acheter du poisson; ils prirent celui-là, et, l'ayant rapporté à la ville se mirent en devoir de le couper avec un couteau. L'enfant, qui était dans le ventre, leur cria : « Faites bien doucement pour ne pas me blesser (1). » Alors on ouvrit le ventre du poisson et on aperçut un petit enfant d'une beauté sans égale; tout le royaume en fut joyeux.

Cependant le souverain du royaume d'amont apprit ce qui était arrivé et dit : « Cet enfant est certainement mon fils. » Il envoya donc une lettre pour le réclamer. Le souverain du royaume d'aval répondit : « Puisque je l'ai trouvé dans le ventre d'un poisson; c'est le Ciel qui me l'a donné; je ne veux pas vous le livrer. » Les deux souverains, pour vider leur différend, s'en remirent au grand roi; celui-ci rendit la sentence suivante : « Si le roi d'amont n'avait pas procréé ce fils et ne l'avait pas laissé tomber dans l'eau, comment le roi d'aval aurait-il pu le trouver? Si, d'autre part le roi d'aval n'avait pas recueilli cet enfant, où le roi d'amont pourrait-il le réclamer? Tous

(1) Cf. p. 229-230.